

Collectif « POUR QUE PERSONNE NE DORME A LA RUE

Bilan et enseignements de 11 mois d'initiatives

Le collectif « pour que personne ne dorme à la rue » a émergé, au printemps 2009, d'une réalité à laquelle participants du RESF, du réseau de solidarité avec les rroms, du comité Tchétchénie Loire-Haute-Loire, ou responsables du bistrot social, de la Passerelle et d'autres associations¹, nous sommes confrontés : celles de familles migrantes se retrouvant à la rue, sans logement. Parmi elles des demandeurs d'asile que l'Etat à l'obligation légale de loger. Régulièrement, des familles nous contactaient. Après plusieurs appels au 115 elles obtenaient toujours la même réponse : « Nous n'avons plus de places, rappelez plus tard ».

Ce collectif s'est constitué comme une chaîne de solidarité pour, en combinant les énergies, en mutualisant les connaissances et les ressources, dégager des solutions à cette situation intolérable : des personnes, des familles, des enfants à la rue, privés de ce droit humain fondamental, celui d'avoir un toit. Situation d'autant plus inacceptable sur l'agglomération stéphanoise que de nombreux immeubles, bâtiments publics, logements, sont vacants parfois depuis de nombreuses années.

Depuis maintenant presque un an, « pour que personne ne dorme à la rue » a été un lieu de mobilisation, de prise d'initiatives, individuelles et collectives assez surprenantes avec des résultats très palpables. Des dizaines de personnes individuellement ou membres associations, ont très activement et concrètement apporté leur pierre. C'est sans doute le signe que le droit au logement pour tous, quel que soit le statut et la situation administrative des personnes, est devenu une exigence pour des citoyens d'horizons très divers. Sans doute aussi le fonctionnement du collectif a-t-il favorisé ces engagements, ce dynamisme : un fonctionnement horizontal, non hiérarchique, où les représentants d'associations et les autres personnes se retrouvent à égalité, où les décisions se prennent en commun, au consensus, avec les personnes présentes. Un collectif ancré sur l'action pour loger les familles à la rue avec le souci, qui représente un défi permanent, de partir de leurs demandes et de leurs souhaits. Un collectif qui ne pose aucun à priori idéologique ou politique autre que celui du droit au logement pour toutes et tous. « Personne à la rue » parce qu'il ne peut pas y avoir d'exception à un droit aussi fondamental : nous sommes persuadés qu'accepter qu'il ne soit pas universel, c'est le fragiliser pour tous.

Quels bilan et enseignements ?

D'abord l'essentiel : toutes nos interventions ont débouché sur des solutions de logements ou d'hébergements pour les familles qui nous contactaient.

Ainsi quelques jours après la réquisition par le préfet d'un gymnase dans le quartier de la Rivière, une vingtaine de personnes se retrouvent devant ce gymnase pour demander que deux familles, 13 personnes au total, y soient mises à l'abri. Après une discussion ferme une solution est trouvée pour la nuit même. Ainsi lors des voeux du maire de St Etienne, celui-ci, interpellé publiquement devant 300 personnes par une quinzaine de membres du collectif qui accompagne deux familles, demande au préfet un hébergement qui sera trouvé le soir même.

Parfois plusieurs jours sont nécessaires pour une solution. Une famille a dû passer deux nuits dans les locaux de la FCPE mis à sa disposition par les responsables, le Secours Catholique et la Passerelle ont dû payer deux nuits dans des chambres d'hôtels à deux autres, avant qu'une solution soit trouvée par le sous préfet du côté de Roanne. Il a aussi fallu transformer la salle d'attente de la

¹ Participant au collectif « pour que personne ne dorme à la rue » des personnes à titre individuel ainsi que l'ACO, l'AEC, Al Qalam, l'Antenne de solidarité du Diocèse, Anticyclone, ATD Quart Monde, le CCFD, le CDAFAL, la CGT, la CIMADE, le CVDH, la FCPE, la FSU, La Passerelle, le comité Tchétchénie Loire/Haute-Loire, la LDH, le RESF42, les Réseaux citoyens de St Etienne, le Réseau de Solidarité avec les Rroms, Sud Education, Terre Des Hommes42, Triangle,

gare de Chateaucreux en lieu d'hébergement pour plusieurs familles avec de jeunes enfants, le temps d'une nuit, pour qu'une solution soit dégagée le lendemain du côté de St Chamond.

Sans la réquisition citoyenne, en octobre 2009, de la maison de retraite inoccupée de l'Ensoleillée, le préfet aurait-il réquisitionné deux mois plus tard le gymnase de la Rivière, une première sur St Etienne ? Pendant trois semaines : 67 lits supplémentaires (même si les conditions étaient extrêmement précaires), puis des solutions trouvées pour toutes ces familles ainsi mises à l'abri, alors que nous avions fait savoir publiquement que nous réagirions si elles étaient à nouveau laissées à la rue à la fin de cette réquisition. Toutes ces solutions n'ont pas pu être trouvées sans la création de nouvelles capacités de logement et d'hébergement.

Et puis il y a le rôle des interventions multiples auprès de la DDAS et de la préfecture des responsables du bistrot social qui se trouvent parfois au bord de la rupture avec des familles qui ne savent pas ou passer la nuit, ou celui d'Anticyclone et de personnes qui hébergent des familles tout en interpellant la préfecture sur ses obligations.

Quand nous réussissons à poser très publiquement et très fermement les situations de familles à la rue, la préfecture dégage des solutions par une meilleure mobilisation du dispositif existant, mais aussi en créant de nouvelles places d'hébergement et de logement même si la consigne est de rester d'une grande discréction là-dessus. La démonstration est donc faite que loger des familles, des enfants, à la rue, dans une agglomération qui comporte de nombreux logements et bâtiments vacants, n'est pas hors de portée.

Toutes les initiatives du collectif ont donné lieu à de nombreux articles de presse, reportages de la télévision locale TL7 et de FR3, articles et échanges sur Internet. Des centaines de personnes ont découvert l'inadmissible dans leur ville, se sont mises à discuter de solutions possibles alors que les administrations, comme des élus, voudraient laisser cette question dans l'ombre parce qu'elle bouscule par trop leurs conceptions et leurs positionnements.

Nous avons découvert la peur d'avoir à affronter la partie xénophobe et raciste de l'opinion : surtout ne pas faire de vagues, régler quand on ne pouvait pas faire autrement mais rester discret. C'est, par exemple, l'attitude de la mairie de St Etienne qui reçoit sans problème quelques habitants du quartier violemment opposés à la réquisition de l'Ensoleillée parce qu'ils ne veulent pas d'étrangers qui « polluent » (sic) à côté de chez eux, et qui fait des difficultés pour recevoir une délégation du collectif.

Alors que le préfet comme les membres de son cabinet n'ont jamais accepté de nous recevoir, même pour traiter de situations d'urgence particulièrement dramatiques, nous avons rencontré plusieurs maires de l'agglomération ou leurs représentants. Nous avons pu constater combien ils étaient peu au fait de ces problèmes. Certains nous ont avoué qu'ils étaient interpellés pour la première fois d'une façon aussi forte et aussi précise sur ces réalités. Nous avons toujours eu une écoute attentive et intéressée. Nous leur avons apporté des informations, ouvert des pistes. Notre demande était qu'ils proposent à la réquisition du préfet des logements ou locaux vides. Seuls deux l'avaient déjà fait à St Chamond et à la Ricamarie. Tous les autres devaient nous recontacter pour nous tenir au courant de leurs démarches. Pour le moment, aucun ne l'a fait. L'indice, sans doute, d'une sous estimation de l'importance actuelle et future de cette question, d'une gêne aussi à l'assumer.

Une autre découverte au fil de nos rencontres : la pénurie d'hébergements ou de logements pour ces réfugiés de toutes sortes est autant un problème financier que le fruit de conceptions et de positionnements politiques. Il y a une volonté de mal accueillir les familles qui arrivent, de ne pas trop en faire, par peur de « l'invasion ». La peur de ce que responsables institutionnels et élus nomment « l'appel d'air » : plus on les accueillera correctement plus ils arriveront, inversement, plus on leur créera une situation impossible plus on dissuadera leur venue. Cette façon d'envisager les choses est partagée par beaucoup de monde, du côté de la préfecture bien sûr, mais aussi par des élus comme par des personnes qui ont la mission d'accueillir et de loger ces familles.

Outre que ce raisonnement nourrit des pratiques inhumaines (où s'arrête la maltraitance ?), c'est une illusion. Ces familles arrivent parce qu'elle fuient la misère, les discriminations, les guerres, et non en raison des conditions d'accueil. Elles essayent de sauver leurs vies.

Il faut vraiment en finir avec le mythe de l'immigration zéro. Les migrations sont une réalité profonde de l'humanité qui existe depuis toujours et qui existera toujours, c'est aussi un droit de l'homme. Et puis nous pensons que l'arrivée de ces réfugiés n'est pas un problème qui vient percuter, perturber de l'extérieur la société française. Sans cette misère qui arrive d'ailleurs la société française serait plus saine, plus riche, plus... : on connaît le discours. En fait ces réfugiés sont le fruit du fonctionnement de nos sociétés. Il s'agit de ce qu'elles produisent ici et ailleurs, les inégalités, les injustices, la pauvreté et le pillage.

Vouloir, comme le suggèrent certains, s'occuper d'abord de la misère « chez nous » et ensuite, si on peut, de celle qui nous viendrait de l'extérieur, c'est, nous le constatons bien, ne régler ni l'une ni l'autre, parce que c'est ne pas remettre en cause l'exploitation, le mépris, des hommes et de la nature, au service de la richesse d'une toute petite minorité.

Propositions et pistes pour des solutions :

A la veille de la fin du plan hivernal, le 31 mars, si aucune mesure n'est prise, nous allons nous retrouver avec des situations dramatiques. La levée du plan hiver va se traduire par la fermeture de plusieurs capacités d'hébergement. C'est, d'après les chiffres officiels 256 personnes qu'il va falloir reloger sur le département. En mars 2009, plus d'une cinquantaine de personnes se retrouvaient sans toit. Notre inquiétude est grande que ce même scénario non seulement se reproduise mais s'aggrave. Sans compter les 250 roms roumains menacé d'expulsion, qui squattent, faute d'autres solutions, plusieurs immeubles en très mauvais état et les personnes en situation précaire qui risquent à nouveau d'être expulsées de leur logement à partir du 15 mars à la fin de la trêve hivernale.

Pourtant, dans notre agglomération, assurer un toit à tous est plus facile qu'ailleurs compte tenu du nombre d'immeubles et de logements publics vacants.

Tout de suite, et dans l'attente de la mise en route d'autres solutions, nous demandons le maintien des capacités d'hébergement ouvertes pour le plan hiver, notamment les algécos au camping Chantegrillet.

Pour accroître durablement les capacités, nous proposons :

La réquisition par le préfet de logements ou/et d'un des bâtiments vacants, en très bon état, sur l'agglomération (anciens logements de fonctions d'enseignants, maisons de retraites désaffectées comme celle des Pères ou de l'Ensoleillée, pavillons de l'hôpital de Bellevue...)

De mobiliser les logements HLM vides dans l'attente d'une démolition. Des associations sont prêtes à en gérer la location sur des baux temporaires.

Il est nécessaire d'organiser une concertation avec les organismes HLM pour mobiliser des logements disponibles et les rendre accessibles aux familles à la rue.

De créer dans un des pavillons de l'hôpital de Bellevue un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale). Le département de la Loire dispose du plus faible taux d'équipement de Rhône Alpes en CHRS, ce qui crée des difficultés pour la sortie des personnes de l'hébergement d'urgence voir de CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile).

D'en finir avec le système d'hébergement dans des chambres d'hôtels, indigne, inadapté et extrêmement onéreux. Ce ne sont pas des hébergements mais de simples mises à l'abri. Il est impossible d'y cuisiner, d'y séjourner. On y dort, point. Les 300 chambres d'hôtels représentent un coût annuel de 1,3 millions d'€ (chiffres préfectoraux). De quoi ouvrir des places en CADA et de

construire des logements sociaux pour les demandeurs d'asiles comme pour les SDF et les mal logés. Ce système est une aubaine pour les hôteliers qui ont ainsi un marché assuré pour plusieurs mois et qui les dispense de toute innovation en matière d'accueil voire d'investissement, au moment où la ville de St Etienne et le Département misent sur l'accueil de manifestations nationales et internationales.

Nous demandons que l'hébergement et le logement des demandeurs d'asile et des autres familles réfugiées soit mis dans la discussion en cours du PLH (Programme Local de l'Habitat) à St Etienne Métropole, ce qui, pour l'instant ne semble pas être le cas. Le PLH fixe les moyens, objectifs et principes en matière d'habitat pour au moins les 5 prochaines années

Nous demandons que le préfet prenne l'initiative d'ouvrir une réflexion collective associant la préfecture, les mairies, les associations gestionnaires de lieux d'accueil, les organismes HLM, les associations de solidarité. Nous voulons sortir des solutions précaires, inadaptées pour garantir à tous les conditions d'un logement et d'un accueil digne : un toit c'est un droit et c'est la loi.

Pouvoir se loger est devenu une préoccupation pour des familles très diverses. Dans son dernier rapport la Fondation Abbé Pierre qualifie la situation de crise du logement « sans précédent », «un problème incontournable, un problème de société qui n'est pas pris en compte par les responsables politiques à la hauteur de l'enjeu qu'il représente. ». Notre agglomération n'échappe plus à cette situation.

Le 9 novembre dernier, lors de notre interpellation des élus au conseil d'agglomération, le maire de St-Etienne et président de St-Etienne métropole a dit que se mettait en place “une réelle mobilisation des pouvoirs publics, élus et Etat”, face au problème des sans logement. A la veille de la fin de la trêve et du plan hivernal, il est indispensable qu'elle se manifeste.

Saint Etienne le 23/02/2010